

DIRECTIVES DE POSE POUR CANAL DE PROTECTION DE Câbles ARMÉ

Canal de Protection de Câbles

Les canaux de protection de câbles sont utilisés pour recouvrir des conduites industrielles ou des conduites de chauffage à distance. Ils sont posés sur une semelle en béton coulée sur place. L'armature est réalisée en usine selon les indications du concepteur, conformément aux exigences statiques.

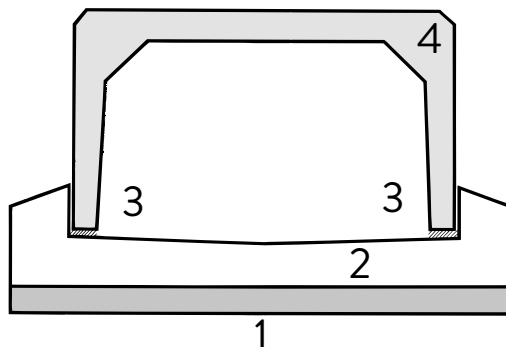
Les canaux standards sont préfabriqués pour une surcharge de 60 kN/m^2 (possibilité de surcharge plus élevée sur demande).

Execution de Construction

Les canaux de protection de câbles sont équipés en usine d'ancres à tête sphérique qui facilitent la manutention et la pose. Les élingues nécessaires sont mises à disposition par l'usine de fabrication moyennant une caution. Lors de l'utilisation, la languette de l'ancrage à tête sphérique doit toujours être placée dans le sens de traction des chaînes. Lors des travaux de terrassement, les prescriptions de la recommandation SIA 205 «Pose de conduites et câbles souterrains», de la norme SIA 190 «Canalisations», ainsi que de l'OTConst 832.311.141 s'appliquent par analogie.

Étanchéité

Selon le domaine d'application, le canal doit être étanchéifié. Il est préférable de confier les travaux d'étanchéité des canaux de protection à une entreprise spécialisée.



Coupe transversale d'un canal de protection

- 1 Béton d'assise C 16/20, X0, Dmax 32
- 2 Béton de semelle C 25/30, X0, Dmax 32
- 3 Appui de mortier
- 4 Élément de canal